

60, rue Vergniaud
75013 PARIS

Tél. : 01 44 16 86 20
Fax : 01 44 16 86 32

www.fnem-fo.org

contact@fnem-fo.org

Paris, le 29 avril 2014

La casse de l'industrie française continue !

Victimes d'un échange de bons procédés entre le gouvernement et Bruxelles, les hydrauliciens français vont se voir déposséder de leur outil de travail au profit des appétits de la concurrence.

C'est en substance ce qui figure dans le programme national de réforme qui accompagne le programme de stabilité 2014-2017 de la présidence Hollande. La mise en concurrence des concessions hydro-électriques est décidée contre l'avis de tous aujourd'hui même à l'Assemblée Nationale !

Scandaleux, honteux, consternant, les qualificatifs ne manquent pas pour désigner l'infâme mise en œuvre de ce projet. L'un des pans de notre service public est une nouvelle fois laissé en pâture aux voracités libérales. Tout ça pour quoi ? Pour apaiser Bruxelles au regard de la situation des finances publiques. Le pays serait-il en faillite pour continuer à brader ses fleurons industriels ?

Même la commission des affaires économiques avait unanimement refusé ce projet. Car les conséquences seront désastreuses, pour :

- les personnels qui vont devoir subir de violentes réformes structurelles ;
- les ménages et les industriels qui vont devoir payer un prix du kwh encore plus cher ;
- l'entreprise publique EDF qui va voir son coût de production augmenter en devant se dessaisir de la rente hydro-électrique annuelle d'au moins 1.25 milliard d'euro ;
- les risques liés à la sécurité des installations et à la celle des tiers ;
- le mix énergétique indispensable pour réussir la transition énergétique.

Bref, même le gouvernement français se tire une balle dans le pied avec une telle décision. En février dernier, FO Énergie et Mines avait déjà alerté le précédent ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Nous avons indiqué notre désaccord total envers toute proposition visant à l'ouverture des concessions à la concurrence, que ce soit sous la forme d'un regroupement par vallées ou que ce soit en sortant d'EDF l'hydraulique.

Notre proposition, en revanche, s'inscrit dans le prolongement de la durée des concessions hydrauliques pour EDF et GDF Suez, et en particulier à la proposition de loi déposée par les sénateurs MM.COURTEAU ET MIRASSOU.

Contact : Maurice ISLER
Délégué Syndical Central FO à EDF
Tel : 06 16 26 59 04